

1 Résolution: Le renchérissement en Suisse

2 1. Situation initiale

3 Les actuelles prévisions économiques sont inquiétantes pour la communauté estudiantine. En
4 effet, nombreux sont les facteurs qui s'accumulent et poussent une partie des étudiant·e·s de
5 notre pays dans des situations financières précaires. D'aucuns voyaient la sortie de la
6 pandémie comme une délivrance et un retour à la normale, la réalité nous montre qu'il faut
7 désormais faire face aux répercussions économiques de cette dernière. Viennent s'ajouter à
8 cela, notamment : un contexte géopolitique tendu en Europe concrétisé par la guerre en
9 Ukraine, une pénurie d'énergie ainsi qu'une hausse inédite des primes d'assurances maladies
10 (en moyenne 6,6%) pour ce qui est de la Suisse.

11 Ces répercussions économiques se caractérisent par une forte inflation. Même si la Suisse
12 semble être mieux protégée contre ce phénomène que ses voisins européens, les prévisions
13 sont alarmantes (taux d'inflation : 3 à 4%). Cela a des répercussions sur différents domaines
14 de la vie quotidienne car le renchérissement touche surtout les denrées alimentaires, les prix
15 de l'énergie, les loyers et les charges ménagères courantes. Prenons quelques exemples
16 parlants : les charges ménagères (chauffage, électricité, eau, gaz, ...) pourraient atteindre une
17 hausse de près de 50%, le prix du paquet de pâtes a augmenté de 14%, les différents menus
18 offerts dans les cafétérias de certaines de nos hautes écoles ont aussi pris l'ascenseur.

19 Les étudiant·e·s sont particulièrement vulnérables ! En effet, la majeure partie de leur budget
20 concerne leurs frais d'alimentation, de transport et de logement. Tant de domaines dans
21 lesquels l'inflation se fait ressentir fortement.

22 Ce phénomène économique douloureux met en lumière une nouvelle fois la précarité de bon
23 nombre des étudiant·e·s de ce pays. L'UNES tient à souligner que l'inflation ne crée pas la
24 précarité estudiantine mais l'accentue ! Si cette précarité appelle depuis bien longtemps des
25 mesures concrètes de la part de nos autorités, l'inflation actuelle s'inscrivant dans un contexte
26 économique d'ores et déjà tendu démontre l'urgence particulière de ces mesures.

27 Il n'est pas aisé d'appréhender la précarité estudiantine, notamment en raison d'une très forte
28 mixité sociale au sein de nos hautes écoles. Il est vrai que les conditions de vie des
29 étudiant·e·s paraissent dans la majorité des cas acceptables. **Toutefois**, cela ne doit en rien
30 relativiser le fait que beaucoup d'entre eux et elles se trouvent dans des situations précaires.
31 La réalité est la suivante : certain·e·s de nos collègues ne peuvent subvenir à l'ensemble de
32 leurs besoins de manière satisfaisante. Dans une situation financière instable, celles et ceux-ci
33 sont menacé·e·s de manière perpétuelle de voir leur statut et leurs conditions de vie se
34 dégrader. Cette position suppose un forte charge mentale. La santé psychique et physique de
35 ces étudiant·e·s est dès lors aussi mise à mal !

36 Il ne nous faut jamais perdre de vue que nos études sont une période de transition, un passage
37 vers le monde professionnel. Cette période est aussi souvent synonyme de rupture avec le
38 monde familial, nécessaire à la construction de chacun et chacune. Les études nous forment
39 tant humainement qu'académiquement. Cette période ne doit donc pas être prise à la légère –
40 elle est fondamentale pour une grande partie de notre population et nécessite un soin
41 particulier. Elle doit être à la portée de toutes et tous et ne discriminer aucuns et aucunes. Par
42 conséquent, il est essentiel qu'une attention particulière soit portée aux personnes précarisées,
43 les plus touchées par les crises que nous traversons.

44 C'est dans ce contexte, que l'Union des Étudiant·e·s de Suisse revendique :

- 45 1 L'adaptation des montants des bourses d'études à l'inflation ET un agrandissement du
46 cercle des potentiel·le·s bénéficiaires !
- 47 2 La création, respectivement l'extension, de fonds de solidarité !
- 48 3 L'octroi de bons de mobilité en faveur de la communauté estudiantine !
- 49 4 Aucune répercussion des coûts de l'inflation sur les logements !
- 50 5 De manière générale, de ne pas négliger les questions systémiques !

51

52 **2. Revendications de l'UNES**

53 **2a Bourses**

54 Dans la prise de position Financement des études & les bourses d'études en Suisse (2021),
55 l'UNES se prononce notamment sur la situation des bourses dans le paysage des hautes
56 écoles suisses. Dans la situation actuelle, en période d'inflation et avec les répercussions
57 encore présentes de la pandémie de Covid-19, il est primordial de réexaminer le système qui
58 se trouve derrière l'attribution des bourses. Tou·te·s les étudiant·e·s devraient pouvoir
59 poursuivre leurs études sans être freiné·e·s par leur situation financière. Ce sont de telles
60 situations de crise qui mettent en danger l'égalité des chances en matière de droit à l'éducation
61 et qui compliquent, voire même empêchent, l'accès aux études pour un grand nombre de
62 candidat·e·s. Le quotidien des étudiant·e·s qui doivent exercer une activité rémunérée à côté
63 de leurs études pour financer leur logement et leur alimentation est à présent régi par des
64 inquiétudes existentielles. Le renchérissement, en conséquence de l'inflation qui a eu lieu peu
65 de temps après la pandémie de Covid-19, lors de laquelle beaucoup d'étudiant·e·s ont été
66 touché·e·s par des licenciements et le manque d'emplois et dont la sécurité financière n'était
67 pas garantie, augmente ainsi davantage la pression pesant sur leur situation financière.

68 Une activité rémunérée à côté des études peut mener à un chevauchement avec les plages
69 horaires des cours. Les étudiant·e·s ont moins de temps pour assimiler le contenu requis, ce
70 qui peut conduire à des résultats d'examens insuffisants. Ceci peut à son tour mener à un
71 allongement de la durée des études et entraîner un accroissement des dépenses pour l'état.
72 La pression financière que ressentent les étudiant·e·s peut laisser des marques durables sur
73 leur santé mentale et donc sur l'avenir du pays. Cela peut aussi entraîner des dépenses de
74 santé significatives. Les parents des étudiant·e·s vivent davantage les effets de l'inflation car ils
75 ne doivent pas uniquement se financer eux-mêmes. L'arrêt des études semble ainsi être la
76 conclusion logique pour économiser de l'argent et couvrir les besoins essentiels.

77 À cela s'ajoute le fait que le nombre d'étudiant·e·s n'a cessé d'augmenter au cours des
78 dernières années. Par rapport à l'évolution des dépenses d'éducation mais aussi celles des
79 bourses, cette hausse est significativement plus importante. Il est impératif d'augmenter les
80 contributions pour le financement des études sous forme de bourses. Les contributions doivent
81 être ajustées à l'évolution du nombre d'étudiant·e·s. C'est une étape fondamentale comme
82 davantage de personnes sont dans le besoin en vue de l'inflation. Le nombre d'étudiant·e·s en
83 situation d'urgence augmentera en raison des circonstances actuelles. Tou·te·s n'ont pas
84 accès aux bourses car l'admission dépend des revenus des parents. Les fonds des bourses
85 cantonales ne sont pas toujours exploités entièrement. Ceci, associé à la perte de valeur de la
86 somme des revenus sont autant de raisons pour adapter les critères de qualifications des
87 bourses.

88 L'attribution des bourses est réglementée au niveau cantonal. Les conditions pour les bourses
89 ainsi que leur montant sont par conséquent dépendants du canton de résidence. Les
90 processus pour l'attribution des bourses sont également fortement variables. L'accès à
91 l'éducation diffère donc selon le canton de résidence. De même que la gestion de l'inflation
92 varie d'un canton à l'autre. Il y a ainsi des cantons qui adaptent le montant des contributions au
93 renchérissement. Il est essentiel pour les étudiant·e·s dans le besoin que ceci soit mis en place
94 dans tous les cantons pour assurer la poursuite des études. Une centralisation de l'attribution
95 des bourses en Suisse faciliterait grandement de tels ajustements pour un accès égalitaire à
96 l'éducation. Cela ne représente qu'un des nombreux arguments en faveur d'une centralisation.
97 Le sujet est développé dans la prise de position Financement des études & les bourses
98 d'études en Suisse (2021) de l'UNES.

99 Compte tenu de la situation exposée ci-dessus, l'UNES demande que la pression sur les
100 étudiant·e·s soit allégée en adaptant à l'inflation le soutien financier sous forme de bourses.
101 Cela doit s'appliquer aussi bien aux bourses déjà attribuées qu'aux calculs des besoins de
102 base des nouvelles bourses. Une non-adaptation équivaldrait à une baisse effective du
103 montant des bourses.

104 **2b Fonds de solidarité**

105 Le nombre d'étudiant·e·s dans le besoin avait déjà augmenté en peu de temps durant la
106 pandémie de Covid-19. Des fonds de soutien pour les étudiant·e·s en détresse financière ont
107 dû être mis en place. Ceux-ci ont été attribués par les hautes écoles, les cantons ou par l'État.
108 Les bourses et prêts représentent environ 4% des revenus des étudiant·e·s selon l'étude de
109 l'Office Fédéral de la Statistique OFS
110 ([https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-
111 formation/degre-tertiaire-hautes-ecoles/situation-sociale-economique-etudiants.html](https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/degre-tertiaire-hautes-ecoles/situation-sociale-economique-etudiants.html)).
112 Seulement peu d'étudiant·e·s ont la possibilité de recevoir des bourses. Comme le
113 renchérissement concerne surtout les secteurs des charges ménagères courantes, de
114 l'alimentation et de la mobilité – qui représentent les principales dépenses des étudiant·e·s – la
115 situation peut devenir précaire pour un grand nombre.

116 L'inflation est une situation de crise au même titre que la pandémie de Covid-19. Les cas de
117 rigueur, qui en raison des circonstances actuelles ne peuvent plus couvrir leurs dépenses
118 essentielles, doivent être soutenus par un accès aussi peu contraignant que possible aux
119 indemnités de soutien. L'UNES demande donc une mobilisation pour ce cas de figure ainsi
120 qu'un soutien financier à travers la création et l'extension des fonds de solidarité.

121 **2c Mobilité**

122 Pour les étudiant·e·s, les coûts de mobilité représentent une charge disproportionnée par
123 rapport à d'autres groupes sociaux, alors qu'ils et elles en sont de grand·e·s usager·e·s. Il nous
124 faut absolument éviter que cette situation dégénère au point de les empêcher d'utiliser les
125 transports publics et ainsi de se retrouver sans moyen de se rendre sur leurs lieux de
126 formation.

127 Malheureusement, ces dernières années, les prix des moyens de transport ne font
128 qu'augmenter pour les étudiant·e·s. Tout d'abord une série de décisions de l'Alliance
129 SwissPass a largement contribué à précipiter cette situation. En effet, en 2019, les CFF ont
130 remplacé la voie 7 par le Seven25 qui revient plus cher que l'ancienne offre. Puis, en 2020, ils
131 ont supprimé l'AG pour les étudiant·e·s pour le remplacer par un tarif jeune ne courant que
132 jusqu'aux 25 ans. À la suite de cette décision, les parlementaires ont grincé des dents,
133 conduisant Marco Romano le parlementaire du Centre, parmi d'autres, à déposer une motion
134 contre cette décision au CN. Olivier Français, élu PLR, s'exprimait également à ce sujet au
135 micro de la RTS le 29 juin 2020 en ces termes : « toucher spécifiquement la tranche 25-30 ans
136 je pense que c'est une fausse stratégie qui est, pour moi, anti-sociale. Quand on remet un
137 acquis en question il faut le faire dans le cadre d'une réflexion générale ».

138 En plus de ces décisions, le coût des transports augmente aujourd'hui en raison de la crise
139 énergétique. Les prix de l'essence ne font que s'accroître et la voiture devient ainsi une
140 alternative qui n'est plus envisageable.

141 Dans cette situation critique il est important que l'État vienne en aide à sa population. Certains
142 de nos pays voisins ont déjà passé le pas, tel que l'Allemagne qui offrait cet été un
143 abonnement à 9 Euros valable sur le territoire. L'UNES appelle à une solution similaire et
144 demande à la Confédération d'offrir des bons de mobilité qui puissent être utilisés aussi bien
145 sur le réseau local de transport public que sur les systèmes locaux de vélos de location. Les
146 bons de mobilité (par ex. les Rail-Checks REKA) permettent de garantir que les étudiant·e·s à
147 faible revenu puissent s'offrir des trajets en transports publics en fonction de leurs besoins.
148 Cela va également dans le sens des objectifs climatiques de la Confédération d'encourager
149 l'usage des transports publics plutôt que la voiture individuelle. Ces bons de mobilité doivent
150 être financés en dehors des budgets ordinaires des universités et être soutenus par la
151 Confédération et le canton. Cette solution a par exemple été adoptée par la ville de Neuchâtel.
152 Elle propose, dans les faits, des réductions de 50% pour les moins de 25 ans et des tarifs
153 enfants pour les adultes. Cet exemple montre bien qu'un système avec des rabais fonctionne
154 puisqu'à Neuchâtel ces rabais ciblés en fonction des besoins ont permis d'augmenter le
155 nombre d'abonnements aux transports publics de 53% en l'espace de cinq ans. Néanmoins,
156 une telle solution doit aujourd'hui exister au niveau fédéral. En raison de l'étroite imbrication
157 des cantons et du système de Transport Public TP, des solutions différentes selon les cantons
158 ne sont guère satisfaisantes et créeraient des situations d'inégalité entre les usager·e·s.

159 **2d Logements étudiants**

160 Depuis plusieurs années déjà les prix des loyers sont en hausse en Suisse et la situation
161 actuelle ne fait qu'augmenter ces prix. Mais avant d'en expliquer les causes, il est important de
162 rappeler que les étudiant·e·s sont particulièrement désavantagé·e·s dans leur recherche de
163 logement, comme le rappelle Samuel de Vargas, coprésident de l'ASLOCA Lausanne. Les
164 étudiant·e·s, n'étant pas dans des situations stables et ayant des situations financières souvent

165 difficiles, peinent à trouver des logements adéquats. Ainsi, leur situation est actuellement
166 particulièrement inquiétante.

167 Comme le relève le journal *Le Monde*, début septembre, l'une des principales causes des
168 hausses subies par les loyers est liée au taux de vacance. Celui-ci exprime le nombre de
169 locations vides et donc encore disponibles sur le marché. Or début septembre, on constatait
170 que de nombreuses grandes villes suisses subissaient des taux de vacance négatifs. Ce fut en
171 particulier le cas dans les cantons de Genève avec un taux de -26,1%, de Vaud avec -17%, et
172 de Zürich avec -15,5%. Ainsi, dans ces cantons où une part importante des étudiant·e·s logent,
173 l'offre de locations manque et les prix augmentent. En effet, dans une situation où l'offre est
174 limitée mais où la demande se maintient, les prix risquent d'augmenter fortement. Ceci oblige
175 les étudiant·e·s à accepter des loyers élevés, à rester chez leurs parents malgré le coût du
176 transport ou dans des cas extrêmes à renoncer à leurs études.

177 Cédric Rychen, directeur du service des affaires sociales de l'UNIL, raconte que le début du
178 semestre d'automne 2022 a été particulièrement compliqué puisqu'il était très difficile de
179 trouver des logements à un prix respectable pour les étudiant·e·s. Bien que cette hausse ne se
180 retrouve pas encore dans les demandes d'aide financière que son service octroie, il craint
181 qu'elle se retrouve très fortement cet hiver avec la hausse des charges.

182 L'augmentation des charges est un autre poids que devront porter les locataires. En effet,
183 l'inflation et la crise énergétique que nous vivons aujourd'hui a de forts impacts sur les prix de
184 l'énergie. Ainsi cet hiver les factures d'électricité, de chauffage et autres subiront une forte
185 augmentation, obligeant certains ménages à revoir leur consommation et à adapter leurs
186 infrastructures pour limiter leurs dépenses au minimum. Malheureusement, comme le souligne
187 Samuel de Vargas les étudiant·e·s sont souvent logé·e·s dans des infrastructures vieillissantes
188 et donc mal isolées et coûteuses en énergie – elles et ils seront donc certainement celles et
189 ceux qui auront les plus grosses charges à payer. Les loyers vont également subir des
190 augmentations en raison de la hausse des taux directeurs de la BNS. Tel que l'expliquait
191 Vincent Leroux, président du SVIT Romandie dans un article du *24h* datant de mai dernier,
192 pendant la crise inflationniste actuelle, la BNS doit relever ces taux, dans le but d'augmenter
193 les taux d'intérêts et ainsi ralentir l'économie et freiner les hausses de prix en diminuant la
194 demande. Malheureusement, ce mécanisme a des impacts négatifs sur les loyers. Étant donné
195 que les bailleurs sont contraints de payer de plus grosses sommes en raison des taux
196 d'intérêts élevés, ils augmentent les prix des loyers pour faire face à ces coûts.

197 Au vu de ce qui précède, l'État doit intervenir pour venir en aide à une population qui souffre
198 tout particulièrement de ces charges. Il faut pour cela mettre à dispositions des logements
199 abordables pour les étudiant·e·s, par exemple en:

- 200 - Ajustant les calculs des bourses d'études, respectivement en les ajustant aux loyers
201 croissants, afin de permettre aux étudiant·e·s de financer des logements abordables ;
- 202 - Continuant à subventionner la construction de nouveaux hébergements pour
203 étudiant·e·s ;
- 204 - Octroyant aux cantons et aux communes la compétence de fixer des loyers maximaux.

205

206 **3. Points supplémentaires**

207 En raison de l'inflation croissante et des difficultés financières des étudiant·e·s qui en résultent,
208 les points suivants doivent également être pris en compte :

- 209 - Les difficultés financières entraînent souvent une pression psychologique plus
210 importante. Selon l'étude de 2020 sur [la situation sociale et économique des étudiants](#) de
211 l'Office Fédéral de la Statistique, 60% des étudiant·e·s ont des difficultés financières plus
212 ou moins élevées. La hausse des dépenses peut rapidement conduire à des difficultés
213 financières. Les étudiant·e·s sont ainsi contraint·e·s d'augmenter leur taux d'occupation
214 dans leur activité professionnelle à côté des études. Ceci provoque alors un stress
215 supplémentaire dans leurs études car les personnes concernées ont trop peu de temps
216 pour leurs activités professionnelles et estudiantines. La charge mentale est alors accrue
217 – elle qui, selon l'étude de l'OFS, était déjà terriblement élevée avant la situation
218 actuelle : presque un quart des étudiant·e·s souffrent de symptômes de dépression
219 moyenne à sévère. Le stress est en outre un des principaux facteurs de difficultés au
220 cours des études selon l'étude de l'OFS. L'état psychologique des étudiant·e·s, étant déjà
221 critique, risque de se trouver encore plus précarisé par la charge financière
222 supplémentaire. Les mesures de soutien financier aux étudiant·e·s contribuent donc
223 directement au soulagement mental de ce profil de population déjà fortement fragilisé
224 psychologiquement.
- 225 - Le renchérissement actuel et les dépenses accrues qui en découlent touchent surtout les
226 groupes marginalisés et aux ressources financières limitées tels les étudiant·e·s
227 réfugié·e·s. Un ajustement des bourses et de l'aide sociale est décisif dans la poursuite
228 des études des personnes concernées. Afin d'assurer un accès égalitaire aux hautes
229 études, il est impératif de prendre des mesures pour ne pas restreindre les possibilités de
230 formation des revenus les plus bas et pour ne pas renforcer les inégalités (financières)
231 existantes.
- 232 - Les étudiant·e·s sont prêt·e·s à apporter leur contribution même dans cette crise. La
233 fermeture des hautes écoles et le recours à l'enseignement à distance en raison de
234 mesures d'économie de coûts et d'énergie doit cependant être impérativement évité.
235 Après deux années de pandémie et les incertitudes qui en découlent, l'UNES ne
236 considère pas que le recours à l'enseignement à distance en raison de la situation
237 actuelle soit envisageable, avant que d'autres mesures dans le domaine de la vie
238 publique n'aient été prises. Comme l'a déjà souligné l'UNES pendant la pandémie de
239 Covid-19, les hautes écoles ne sont pas comparables à des offres de loisirs. Cela est à
240 prendre en considération étant donné que l'importante charge mentale des étudiant·e·s
241 se voit aggravée par de telles mesures.

242

243 **4. Résumé et conclusion**

244 *Un logement ou des transports abordables sont une condition nécessaire pour les études.*
245 *Ainsi, si les coûts des logements et des transports sont trop élevés, les étudiant·e·s à revenu*
246 *modeste peuvent subir des conséquences considérables. Celles-ci peuvent en effet affecter*
247 *négativement le cursus ou le diplôme voire, dans le pire des cas, empêcher d'entreprendre des*
248 *études.*

249 De manière générale, l'UNES souhaite rappeler les positions et revendications qui ont déjà été
250 adressées aux hautes écoles, aux cantons et à la Confédération. Les situations actuelles de

251 crise comme la pandémie ou la guerre, et les complications qui en découlent tels que le
252 renchérissement aggravent des problèmes de base déjà présents. La situation sociale et
253 économique des étudiant·e·s doit être améliorée durablement grâce à des ajustements
254 systémiques afin d'assurer un accès aux hautes écoles basé sur l'égalité des chances même
255 dans des temps de crise.

256 L'UNES demande que la situation sociale et économique des étudiant·e·s soit traitée de
257 manière prioritaire et que les problèmes dans les divers domaines, tels que le logement
258 étudiant, les bourses d'études ou la mobilité, soient examinés sur un plan systémique. Le site
259 universitaire suisse est la ressource la plus importante que la Suisse possède. En temps de
260 crise, elle ne doit surtout pas être affaiblie.